

# Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

Pour chaque étape (orientation, affectation, inscription), vous devrez utiliser l'ENT , en vous connectant sur <https://mon-e-college.loiret.fr> à partir du compte parents sur EduConnect.

## A la fin du 2<sup>e</sup> trimestre ou du 1<sup>er</sup> semestre : la phase provisoire (mars)

Vous vous connectez au TSO : Téléservice Orientation

Vous formulez des intentions d'orientation

2<sup>nd</sup>e GT  
2<sup>nd</sup>e professionnelle  
1<sup>ère</sup> année de CAP

Le conseil de classe émet un avis provisoire

Favorable  
Défavorable  
Réservé

## A la fin du 2<sup>d</sup> semestre ou du 3<sup>e</sup> trimestre : la phase définitive (fin mai)

Vous vous connectez au TSO : Téléservice Orientation

Vous formulez des demandes d'orientation

Propositions du conseil de classe

Il peut également formuler une proposition pour une voie non demandée

Réponse de la famille : vous acceptez la proposition du conseil de classe, elle devient décision d'orientation définitive

vous n'acceptez pas la proposition du classe :  
Demande de maintien  
Rencontre avec le ou la principal.e de l'établissement

## A la fin du 2<sup>d</sup> semestre ou du 3<sup>e</sup> trimestre : la phase définitive (fin mai)

Vous vous connectez au TSA : Téléservice Affectation

**Vous formulez jusqu'à 10 vœux d'affectation.**

Un vœu d'affectation = 1 formation dans 1 établissement

Les vœux d'affectation doivent être conformes à la décision d'orientation

Les vœux d'apprentissage ne sont pas traités par l'application, vous devez rechercher un contrat d'apprentissage et contacter le CFA

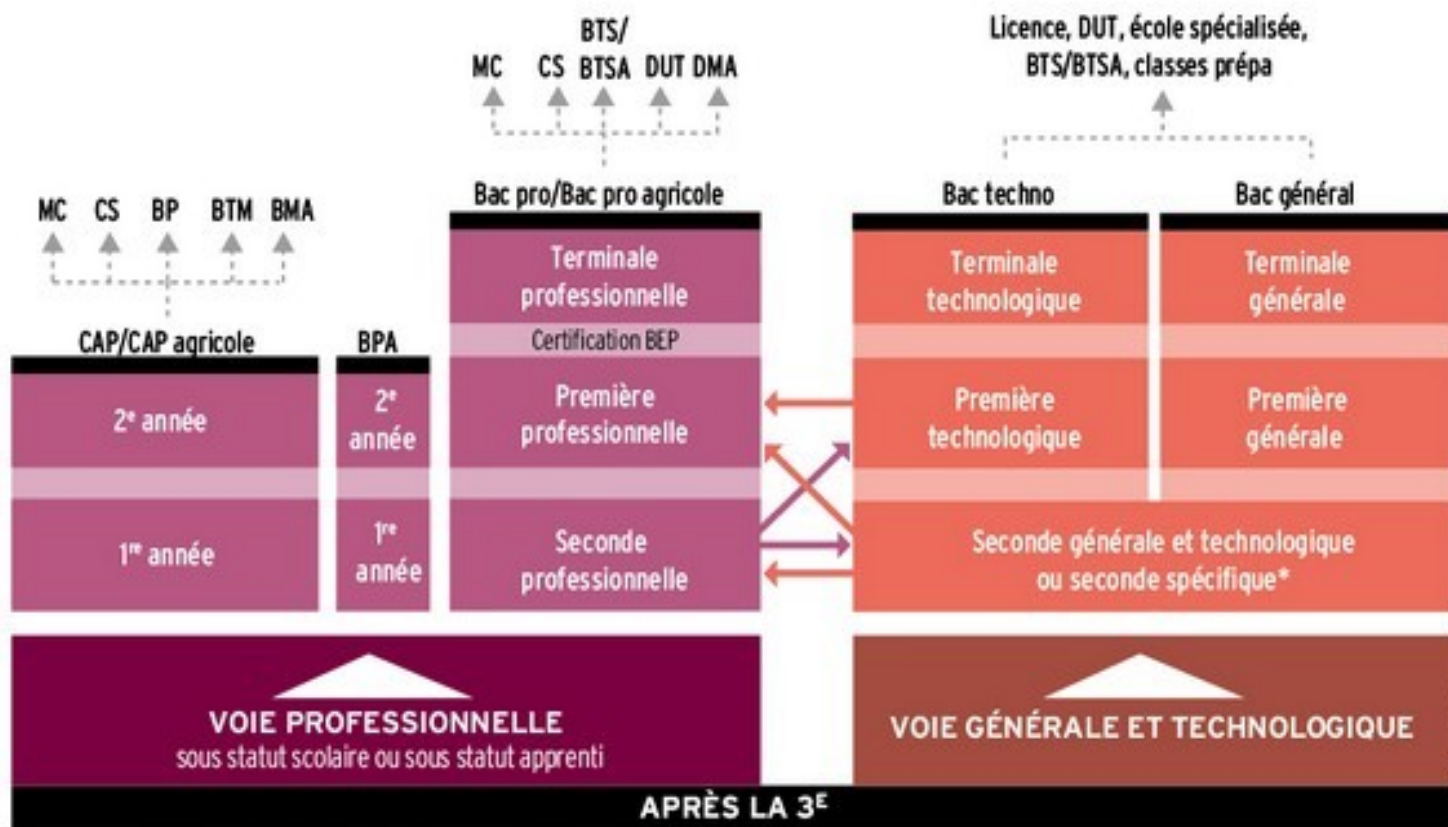
Les vœux vers les établissements privés (y compris MFR) : il faut parallèlement prendre contact avec l'établissement souhaité

## Fin juin - début juillet : les résultats de l'affectation et l'inscription en ligne

Vous vous connectez au TSA, pour prendre connaissance de l'affectation de votre enfant.

Vous vous connectez au service d'inscription en ligne (IEL) pour pré-inscrire votre enfant dans l'établissement d'accueil (établissements publics de l'académie d'Orléans-Tours).

# Schéma des études après la 3e



⇒ Passerelles entre les différentes voies

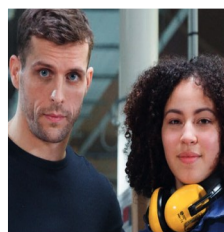
Voir la brochure « Après la 3<sup>ème</sup> » qui sera distribuée aux élèves mi février 2021

## Deux Voies d'orientation après la 3ème



### Voie générale et technologique

- Des élèves à l'aise dans les matières générales
- Des élèves qui veulent poursuivre des études supérieures
- Avis favorable du conseil de Classe
- Lycée de secteur



### Voie professionnelle

- Des élèves intéressés par un enseignement concret
- Des élèves qui veulent faire des stages
- Insertion immédiate dans la vie active après le bac
- Avis favorable du conseil de classe  
Et en fonction du nombre de places disponibles
- Plusieurs lycées professionnels ayant des spécialités différentes